

## CALENDRIER DES EXAMENS L2 AES

### **EXAMENS D'AVRIL - MAI 2018**

#### **Session 1 - SEMESTRE 2**

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Salles</u>
Mercredi 09 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.3 Finances d'Entreprises	A 300
	13H00 - 15H00	UE 4.6 Sociologie de l'Education	120 A
Vendredi 11 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.2 Politiques Economiques	A 350
Mardi 15 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.1 Droit des Obligations	A 300
Mercredi 16 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.4 Méthodes Quantitatives	A 300
	13H00 - 15H00	UE 4.9 Management des Organisations (IAE)	120 A
Jeudi 17 Mai 2018	09H00 - 11H00	UE 4.7 Marchés Financiers	120 A
	13H00 - 15H00	UE 4.11 Institutions Internationales UE 4.8 Démographie	120 A

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

**CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION**

Le Tampon, le 13 Avril 2018

Le Responsable Pédagogique





## CALENDRIER DES EXAMENS L2 AES

### EXAMENS D'AVRIL - MAI 2016

#### *Session 1 - SEMESTRE 2*

<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Epreuves</u>	<u>Surveillants Amphis</u>
09/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.3 Finances d'Entreprise	A 300 : M GALTIER
	13H00 - 15H00	UE 4.6 Sociologie de l'Education	120 A : M YAFIL
11/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.2 Politiques Economiques	A 350 : M ISSOP MEHOUMOU
15/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.1 Droit des Obligations	A 300 : Mme AUBRY
16/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.4 Méthodes Quantitatives	A 300 : M YAFIL
	13H00 - 15H00	UE 4.9 Management des Organisations (IAE)	120 A : Mme DE BIASI
17/05/2018	09H00 - 11H00	UE 4.7 Marchés Financiers	120 A : Mme DUCROCQ-GRONDIN
	13H00 - 15H00	UE 4.11 Institutions Internationales UE 4.8 Démographie	120 A : M HOARAU M HERMET

Il leur est rappelé toutefois que :

- la place attribuée à chaque candidat sera affichée à l'entrée de la salle d'examen.
- les étudiantes mariées sont classées sous leur nom de jeune fille.
- les étudiants sont convoqués un quart d'heure avant le début des épreuves.
- les étudiants doivent être munis de leur carte d'étudiant ou à défaut d'une pièce d'identité portant une photo récente.
- ils ne doivent posséder par devers eux aucun document, cours, manuel, etc...qui ne serait pas autorisé par la réglementation ou le sujet.

**CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION**

Le Tampon, le 13 Avril 2018  
Le Responsable Pédagogique

